

# Choix de l'élevage : les critères déterminants

En matière de prévention des troubles comportementaux canins, le vétérinaire détient un rôle primordial. Acteur intermédiaire entre l'élevage et le futur acquéreur, il représente le principal référent vers lequel l'adoptant va se tourner.



L'équilibre émotionnel des chiots est étroitement lié au choix de l'élevage.

**L**e bon déroulement du développement comportemental du chiot dont, entre autres, l'acquisition de son équilibre émotionnel, est étroitement corrélé au choix judicieux de l'élevage. Pour cela, il existe différents critères à prendre en compte.

## Critères positifs

- Contacts avec d'autres chiots (de même race et d'autres races) et si possible d'animaux d'espèces variées (chats principalement, compte tenu de la probabilité plus importante de cohabitation future). La configuration de l'espace en liberté ou en courettes est à privilégier pour favoriser les interactions. Les jeux entre chiots doivent être possibles et encouragés par l'éleveur, en privilégiant la taille à l'âge des chiens pour regrouper les animaux.
- Manipulations douces et répétées par les différentes personnes présentes dans l'élevage, de préférence d'âges et de sexes variés

(à l'occasion des soins quotidiens par exemple). Les visites extérieures fréquentes doivent être promues.

- Instauration d'un seuil de tolérance élevé et donc une bonne adaptation au milieu futur de vie (bon filtre sensoriel) : enrichissement de l'environnement physique des chiots via l'ensemble des canaux sensoriels. Pour cela, privilégier un élevage en milieu urbain, utilisant plusieurs sources de stimulations (ou CD de bruitages) ou organisant des sorties pour les chiots (rue, marchés, gares). L'outil privilégié étant une structure d'éveil (comprenant des stimulations auditives, visuelles, tactiles diverses et variées) où les chiots sont laissés en groupes en présence de la mère. Afin de faciliter l'exploration des chiots, une température ambiante moyenne doit être respectée ainsi que l'espace vital imparti à chaque animal (aires de couchage, d'alimentation et d'élimination distinctes). Durant la gestation (surtout après le 38<sup>ème</sup> jour), la mère des chiots doit

être manipulée et caressée régulièrement et avec douceur. Privilégier un élevage familial pour un futur chien de famille.

- Favorisation de la compétence maternelle et donc de la mise en place des autocontrôles : la mère, elle-même équilibrée et mature, doit se trouver dans un environnement calme et non stressant et demeurer au contact permanent de sa portée jusqu'à l'âge de 8 semaines. La présence d'un adulte auprès des chiots permet de réguler leurs interactions. En l'absence de la mère, cela peut être une autre femelle, un mâle, ou l'éleveur lui-même (en complément et/ou en dernier recours). Les chiots uniques doivent être introduits dans des portées plus importantes. Si au contraire la portée est trop nombreuse, l'éleveur doit pratiquer la ré-adoption par une autre femelle.

## Critères négatifs

- Peu de congénères en contact avec le chiot. Espace limitant les interactions entre les individus (chiots maintenus en boxes). Peu de contacts avec l'humain. Présence d'aucune autre espèce animale.
- Élevage installé en milieu rural ou avec très peu de stimulations. Attention aux grands élevages (plus de 50 chiens sevrés) qui possèdent une mauvaise configuration spatiale (pas ou peu d'espace pour mettre les animaux en liberté, peu d'interactions avec l'environnement, pas de sortie régulière des chiens par petits groupes).
- Mère au contact de la portée au seul moment des tétées et aucun autre chien adulte dans l'environnement proche des chiots. Peu de manipulations par l'éleveur. Pas ou peu d'autres chiots présents.
- Une mention particulière doit être apportée concernant l'âge moyen à la vente qui d'une manière générale ne devrait pas dépasser 12 semaines d'âge et ne pas intervenir avant 8 semaines. La qualité de la socialisation, du filtre sensoriel et de la mise en place des autocontrôles étant également corrélés à celui-ci. Il n'existe actuellement aucun label comportemental permettant de garantir une qualité émotionnelle des chiots au sortir de l'élevage. Il revient donc au vétérinaire d'orienter son client par des consignes claires permettant à ce dernier de réaliser un choix raisonné en fonction des différents critères exposés. ●



**Dr Laurence Dillière-Lesseur**  
Vétérinaire  
comportementaliste  
50 rue Pottier  
78150 Le Chesnay  
ldillierelesseur@orange.fr